

IL EST TRES IMPORTANT DE DIFFUSER CE DOCUMENT A TOUS VOS TIREURS

INFO SEC SAISON 2005 - 2006

**A Messieurs - Les Membres de la SEC. Responsable SEC GUYOT Michel 53 Rue du 12 Sept
25150 PONT DE ROIDE**

- Les responsables Compétitions des clubs
- Le responsable arbitrage
- Le Trésorier
- Le secrétaire

RAPPEL IMPORTANT

Le palmarès des différents échelons SEC (départementaux, Régionaux) sont à expédier au responsable SEC dès la fin de la compétition, e-mail : michguyot@aol.com
Ceci afin de permettre au responsable SEC de faire parvenir dans les plus brefs délais les résultats à la FFTIR. Pour la saisons 2005-2006 les résultats doivent être à la FFT dès le lendemain midi.
Les résultats seront également transmis aux membres de la commission.

Les membres de la commission SEC

BANDERIER Bernard	6 rue du Four 39130 MESNOIS	Tel :03.84.44.70.75
CHIPEAUX Jacques	6 rue de la Pépinière 70000 VESOUL	Tel :03.84.76.57.26
DROUHOT Dominique	4 rue Clémenceau 90000 Belfort	Tel :03.84.22.14.43
GRUET MASSON Aimé	Le TRUCHET 39310 Septmontciel	Tel :03.84.41.61.23
VIEILLE-PETIT Jean	21, Rue Berthe Morisot 25000 Besançon	Tel : 03.81.50.19.76
GUYOT Michel	53 Rue du 12 septembre 25150 Pont de Roide	Tel : 03.81.92.45.21
RIVIERES Lucien et Corine	48 Rue Général Brosset 70290 Plancher-Bas	Tel : 03.84.27.99.87
PACHECO Fernand	Rue Leon RITH 25190 Noirefontaine	Tel : 03.81.96.40.78
QUIRIN Gérard	7,Rue des Champs Blessonniers 90500 Beaucourt	Tel : 03.84.56.91.62

En Annexe

- Calendrier HIVER 2005 – 2006
- Tarif des engagements : Coupes ligue, Régionaux.
- Points d'accès aux régionaux
- Règlements divers épreuves Ligue.
- Records de ligue Carabine, Pistolet.
- Classement Régional : Pistolet & Carabine.
- Nouvelle charte d'organisation des Matches.

Nota :

Il est demandé aux responsables de clubs ou de compétitions de bien vouloir afficher ou tenir à la disposition des tireurs au Stand de Tir les règlements diffusés dans le document SEC Eté.

Ces documents ne seront pas rediffusés par la ligue en cours de saison, sous réserve de modifications par la FFTir. **Consulter également le TIR INFO comprenant SEC 2006**

- Aux Organismes de Championnats et aux tireurs : Se conformer aux règlements officiels figurant dans le TIR INFO SEC 2006

.

SELECTIONS

En fonction de la composition des équipes, par discipline et par catégorie, la sélection des tireurs s'effectuera sur la base des points obtenus lors des trois compétitions suivantes :

- Coupe de Ligue.
- Championnats Départementaux.
- Championnats Régionaux.
- Performances au moment de la composition des équipes.

Les tireurs seront informés personnellement de leur sélection.

La commission SEC se réserve le droit de ne pas retenir un tireur normalement qualifié, si son comportement lors des matchs précédents ou au cours de la saison n'a pas été conforme à l'esprit sportif que tout compétiteur doit avoir en permanence.

Tout tireur répondant à une convocation Fédérale le jour d'une épreuve comptant pour la sélection en équipe de F.C sera considéré comme ayant participé à cette épreuve sous réserve d'en avoir informé le responsable SEC de la Ligue.

Une moyenne mathématique lui sera attribuée en fonction de ses résultats obtenus aux championnats Ligue à savoir Départementaux et Régionaux.

- Pour les équipes ECOLES DE TIR seuls les deux meilleurs matchs seront pris en compte.

RECORDS DE LIGUE

Seuls les scores réalisés lors des compétitions suivantes pourront être pris en compte pour Records de Ligue.

Suivant palmarès officiels.

- Championnats Régionaux.
- Championnats de France.
- Matchs Internationaux.

Les scores réalisés par les tireurs étrangers lors de ces compétitions ne pourront être retenus pour l'établissement des records de F.C.

COMPOSITION DES EQUIPES

MATCH JURA SUISSE - F.C ETE

3*40 6 Seniors.

3*20 4 Jeunes.

MATCH JURA SUISSE - F.C HIVER

Carabine 10 M 6 Seniors, 4 Jeunes.

La Composition de toutes les Equipes peut être modifiée d'une année à l'autre suivant la date et le lieu de la rencontre.

COUPE DE LIGUE PROGRAMMEE SAISON HIVER ET ETE
--

HIVER

Carabine 10 M

- 1 Coupe de Ligue 60 coups (CG, JG, S1, S2, S3)
- 1 Coupe de Ligue 40 coups (CF, JF, D1, D2)

Pistolet 10 M

- 1 Coupe de ligue 60 coups (CG, JG, S1, S2, S3)
- 1 Coupe de ligue 40 coups (CF, JF, D1, D2)

ETE

Carabine 60 balles couché

- 1 Coupe de Ligue adultes (S1, S2, S3, D1, D2)
- 1 Coupe de Ligue Jeunes (MF, MG, CF, CG, JF, JG)

Carabine 3*20

- 1 Coupe de Ligue adultes (S1, S2, S3, D1, D2)
- 1 Coupe de ligue Jeunes (CF, CG, JF, JG)

Pistolet Libre

- 1 Coupe de ligue toutes catégories

Pistolet Percussion centrale

- 1 Coupe de Ligue toutes catégories

Pistolet Sport 22 L.R.

- 1 Coupe de ligue adultes (S1, S2, S3, D1, D2)
- 1 Coupe de Ligue Jeunes (CF, CG, JF, JG)

Pistolet silhouettes Métallique

- 1 Coupe de ligue GC toutes catégories
- 1 Coupe de Ligue 22lr toutes catégories

Armes anciennes

- 1 Coupe de ligue Armes de poing
- 1 Coupe de ligue Armes d'épaule

ECOLES DE TIR

Pistolet 10 M / 30 coups :

Minimes 40 coups

- 1 Coupe de Ligue (poussins F+G confondus)
- 1 Coupe de ligue (Benjamins F+G confondus)
- 1 Coupe de ligue (Minimes F+G confondus)

Carabine 10 M / 30 coups

Idem à Pistolet

Minimes 40 coups

EN REGLES GENERALES

Les Equipes seront composées de trois tireurs. Récompense 1 coupe. Un seul étranger admis par équipe.

CATEGORIES D'AGES POUR LA SAISON 2005/2006

CATEGORIES	ABR	DATES
Pousins Filles	PF	Nées Après le 31.12.95
Poussins Garçons	PG	Nés Après le 31.12.95
Benjamins Filles	BF	Nées entre le 01.01. 94 et le 31.12. 95
Benjamins Garçons	BG	Nés entre le 01.01. 94 et le 31.12.95
Minimes Filles	MF	Nées entre le 01.01. 92 et le 31.12.93
Minimes Garçons	MG	Nés entre le 01.01. 92 et le 31.12..93
Cadets Filles	CF	Nées entre le 01.01. 89 et le 31.12. 91
Cadets Garçons	CG	Nés entre le 01.01. 89 et le 31.12. 91
Juniors Filles	JF	Nées entre le 01.01. 86 et le 31.12. 88
Juniors Garçons	JG	Nés entre le 01.01. 86 et le 31.12. 88
Dames 1	D1	Nées entre le 01.01.61 et le 31.12. 85
Dames 2	D2	Nées entre le 01.01. 46 et le 31.12. 60
Dames 3	D3	Nées avant le 01.01.46
Seniors 1	S1	Nés entre le 01.01. 61 et le 31.12. 85
Seniors 2	S2	Nés entre le 01.01. 46 et le 31.12. 60
Seniors 3	S3	Nés avant le 01.01.45
Vétérans (IR 900)	VE	Nés avant le 01.01.51
Vétérans(Plateaux)	VE	Nés avant le 01.01.41

DEROGATIONS : Pour toutes les Epreuves officielles de la SEC, se reporter au Règlement Général SEC édité par la FFTir.

En Résumé : Tout tireur qui ne peut tirer un Match dans les dates et horaires du planning définitif de la compétition sera classé « HORS CLASSEMENT ».

Pour un Championnat Départemental : Dérogation à demander par écrit au Pt Dépt et au responsable SEC

Pour un Championnat Régional : Même demande mais au Pt de la Ligue et au Responsable SEC.

Dans les 2 cas le tireur avertira à l'avance l'organisateur de la Compétition.

D'une manière générale ces demandes resteront très limitées et réservées aux seuls cas de force majeure.

ADMISSION AUX COMPETITIONS :

Seuls les tireurs en possession de leur licence de la Saison en cours et validée par un Médecin seront autorisés à tirer par les arbitres de la Compétition.

Règlement des Rencontres d'hiver des Ecoles de Tir

But: Faire matcher les élèves des écoles de tir pour leur donner une motivation, pendant leur apprentissage avant d'aborder les championnats officiels.

Mode de Participation

Les tireurs sont classés en 2 possibilités

Les tireurs 1ère Année

Ce sont les tireurs qui tirent pour leur première année dans la catégorie. Sont donc concernés les tireurs qui changent de catégorie, les nouveaux tireurs, en respectant leur catégorie d'âge.

Les tireurs 2ème Année

Ce sont les tireurs qui ont déjà tiré la saison précédente dans la même catégorie.

Mode de Tir

Règlement FFTIR

Lieux et dates de Tir

2ème Année : Avant les vacances de Noël

1ère Année : Avant les vacances de Carnaval

Les dates et lieux sont décidés par la Ligue et figurent au calendrier officiel SEC Ligue.

Prix des engagements

Fixés par la Ligue (identiques aux prix des engagements des Championnats).

Arbitrage

A la discrétion de la ligue.

Récompenses

Munitions à tous les participants, Médailles aux 3 premiers de chaque catégorie.

Déroulement de l'épreuve

Considérée comme épreuve de Ligue, elle sera soumise au respect du cahier des charges général d'organisation des compétitions.